



Compte rendu du conseil portuaire du vendredi 24 juillet 2020

Annexe 1 : Liste des membres et personnes présentes.

Le Conseil Portuaire s'est réuni le vendredi 24 juillet 2020 à 17h00, en mairie, sous la présidence de Monsieur Joseph LE MEROUR, Maire de Camaret, en présence de Madame Majo LE ROUX-LE PAGE, adjoint au maire en charge du port.

Date de la convocation : le 29/06/2020

Monsieur Joseph LE MEROUR, président de séance, remercie pour leur présence les membres du conseil portuaire – titulaires et suppléants.

Il présente la nouvelle municipalité et les membres de conseil portuaire. Il excuse les personnes qui l'ont informé de leur absence.

Les conditions du quorum étant satisfaites, l'ordre du jour est abordé.

ORDRE DU JOUR

- Gouvernance du port de pêche et plaisance
- Présentation du CA 2019 et BP 2020 (budget primitif)
- Tarifs portuaires
- Projets de développement du port
- Questions diverses

Gouvernance du port de pêche et plaisance

La composition du conseil est détaillée (voir document annexe, diapositives du 3 au 7).

En vient la succession de Monsieur Gérard PORTE, suppléant de Madame Elisabeth DOUTRE, celui-ci est remplacé par Monsieur Roland FARGNIER jusqu'à la fin du mandat (2023).

Présentation du CA 2019 et du BP 2020

Le chiffre d'affaire de l'année 2019 est développé (voir fichier annexe, diapositives de 8 au 14).

Présentation et explication de la gestion de la crise du COVID.

Il est fait liste des points à améliorer :

- Impayé des escales, recherche de solution.
- Infrastructures dégradées, criée, slipway, véhicule, chantier « Péron »

Les priorités pour l'année en cours :

- Financement des investissements, par autofinancement, emprunt et recherche de subvention.
- Dépenses d'investissement à hauteur de 1 333K€. Est prise la décision de sécuriser en priorité le toit du chantier PERON et la criée.

Question de Monsieur CAGNARD, « quel est le manque à gagner lors du départ des escales et quel sont les recours ? »

Réponse de Monsieur Antoine CHOPARD, « Nous recherchons les fraudeurs et sommes en communication avec le trésor public, une fois la facture faite c'est lui qui engage les poursuites de paiement.

Un estimatif sera fait pour le prochain conseil».

Tarifs portuaires

Une augmentation de 10% a été proposée pour les escales à la journée.

Ce tarif sera mis en place ultérieurement. La mention a été acceptée à l'unanimité.

Projets de développement du port

(voir annexe, diapositives 16 à 18).

Monsieur le Maire souligne qu'une étude générale du port pour l'évolution du port dans son ensemble est prévue.

La priorité est mise sur la sécurisation des infrastructures, le toit du chantier Péron, la réhabilitation de la criée. Une réunion pour une première analyse du chantier PERON par les équipes de la mairie a été faite ; il est prévu de faire appel à un bureau d'étude pour une analyse approfondie.

(NB, post réunion, Roland FARNIER et Stéphane GENDRON se proposent pour une deuxième analyse du chantier PERON avant contact du bureau d'étude.)

Par ailleurs une autre priorité concerne la rénovation des sanitaires avant la prochaine saison estivale.

Une étude sur le devenir du Slipway devra également être menée (coût de rénovation et prospection clients); récemment nous avons reçu des retours clients très positifs.

Il a été proposé comme points de réflexion, la pose de pieux au niveau des pontons du Styvel et du Notic, la privatisation de la laverie et la mise en place de barrières aux ports Vauban et Notic.

Une rencontre avec l'association de LA BELLE ETOILE a eu lieu en juillet pour faire un point de la situation ; pour rappel la mairie n'est pas propriétaire du bateau.

QUESTIONS DIVERSES

La demande de mise en place de places dites « dépose minute » devant le port du Notic a été approuvée.

Madame DOUTRE souligne le fait qu'à Concarneau, si une escale n'est pas payée, l'eau et l'électricité ne sont pas débloquées. (voir la possibilité de la mise en place au port ?)

Il est soulevé le problème de la souffrance des pontons pendant l'hiver et la possible mise au terre-plein des grosse unités, moyennant une réduction du prix de grutage. Point à discuter par le service portuaire.

Monsieur LE COUTEUR, demande une mise au point des règles de stationnement et de circulation sur le quai Téphany. Stationnement gênant voir dangereux sur la zone de manutention et de travail.

La mise en place de panneaux et de peinture au sol sera mise en place pour diriger les voitures vers la falaise sur les parkings réservés.

La peinture sera refaite au parking du Styvel et Notic également.

Monsieur Alain SEVELEC propose la mise en place d'une réunion des associations liées au nautisme, plus à même de répondre aux demandes spécifiques qui ne peuvent pas être abordées à la réunion de l'ensemble.







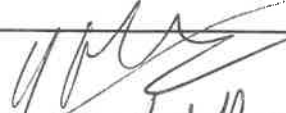


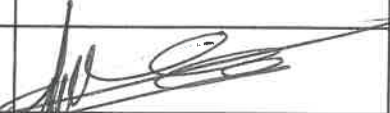







L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la séance à 18h45.

Camaret, le 24 juillet 2020

Le président,
M. Joseph LE MEROUR



Conseil portuaire du 24 juillet 2020

Nom et prénom (*)	fonction	Signature
Joseph LE MEROUR,	Président	
Mme Majo LE ROUX-LE PAGE	Suppléante	
M. Antoine CHOPARD	personnel communal	
Mme Elisabeth DOUTRE	CLUPP	
M. Alain SEVELLEC	CLUPP	
M. Louis DANIEL	CLUPP	
M. Brendan BOEZENNEC - SNSM	Activités port.	
M. Yves LECOUTEUR- CM YACHT SERVICE	Activités port.	
M. Christophe KERDONCUFF - PMM	Activités port.	
M. Jean Christophe CAGNARD	CCI	
Mme Monique PORCHER	CD29	
M. Erwan BRUNG	Pêcheurs	
M. Vincent MALOVITZKY ^{MALO} ITZKY	Suppléant personnel	
M. Roland FARGNIER	CLUPP	
M. Jean-Claude DERRIEN	CLUPP	
M. Jean QUENTRIC	CLUPP	
M. William ABALAIN - Canotier	Activités port.	
M. Jean CLAIREUX – Voilerie Claireux	Activités port.	
M. Bruno LION - Directeur Léo Lagrange	Activités port.	
Mme Aline DIVERS	CCI	
M. Yvon JACQUEMIN - La PECHE CAMARETOISE	Pêcheurs	
Ophélie CORRIGOU	Secrétariat	